



Université d'été francophone en santé publique, Besançon 28 juin – 3 juillet 2015

Module 14 HANDI
La question du handicap :
un devoir collectif et
des engagements pluriels

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Juin 2015

Université d'été francophone en santé publique, 12^e édition, Besançon 28 juin – 3 juillet 2015

Module 14 : « La question du handicap : un devoir collectif et des engagements pluriels »

« La refondation des politiques publiques en direction des personnes en situation de handicap s'est accélérée depuis la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Il s'agit d'un changement en profondeur pour un pays qui, historiquement, privilégiait les réponses institutionnelles plutôt que l'accès pour tous au droit commun. »

Cette bibliographie propose une sélection de documents sur la question du handicap en lien avec le contenu de ce module de formation et ne vise donc pas à l'exhaustivité de la thématique.

La sélection des références a été réalisée sur des critères répondant à l'intérêt des documents, ainsi qu'à leur accessibilité (présents au Centre de ressources documentaires de l'IRTS de Franche-Comté ou en ligne).

Les liens internet ont été testés en mai 2015

A noter : la mise en forme de ce document permet une impression en format livret

Quelques textes juridiques

... internationaux

« Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne », *Journal officiel de l'Union européenne*, n° 83, 30/3/2010, 15 p.

Disponible sur : <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:083:0389:0403:FR:PDF>

COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL EUROPEEN, « Avis du Comité économique et social européen sur le thème "Jeunes handicapés : emploi, insertion et participation à la vie en société" », *Journal officiel de l'Union européenne*, n° 181, 21/6/2012, 5 p.

Disponible sur : <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52012AE0826>

CONSEIL DE L'EUROPE. COMITE DES MINISTRES, *Recommandation Rec(2006)5 du Comité des Ministres aux Etats membres sur le Plan d'action du Conseil de l'Europe pour la promotion des droits et de la pleine participation des personnes handicapées à la société : améliorer la qualité de vie des personnes handicapées en Europe 2006-2015* [en ligne], Strasbourg : Conseil de l'Europe, 2006.

Disponible sur :

<https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?id=986837&Site=CM&BackColorInternet=9999CC&BackColorIntranet=FFBB55&BackColorLogged=FFAC75>

CONSEIL DE L'EUROPE, *Recommandation CM/Rec(2012)2 du Comité des ministres aux Etats membres relative à la désinstitutionnalisation des enfants handicapés et leur vie au sein de la collectivité* [en ligne], Strasbourg : Conseil de l'Europe, 2012.

Disponible sur : <https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?id=1580273&Site=CM>

NATIONS UNIES, *Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées et protocole facultatif*, New-York : ONU, [2006], 32+5 p.

Disponible sur : <http://www.un.org/disabilities/documents/convention/convoptprot-f.pdf>

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE. CONSEIL EXECUTIF, *Handicap. Projet de plan d'action mondial de l'OMS relatif au handicap 2014-2021 : un meilleur état de santé pour toutes les personnes handicapées - Rapport du Secrétariat*, Genève : OMS, 2014, 28 p.

Disponible sur : <http://www.who.int/disabilities/actionplan/fr/>

Le plan d'action vise trois objectifs : éliminer les obstacles et améliorer l'accès aux services et aux programmes de santé ; renforcer et développer les services d'adaptation, de réadaptation, d'aide technique, d'aide et de soutien, et la réadaptation à base communautaire ; renforcer la collecte de données sur le handicap qui soient pertinentes et comparables au niveau international et soutenir la recherche sur le handicap et les services apparentés.

... français

« Loi n°2002 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico sociale » [en ligne], *JORF*, 3/01/2002, p. 124.

Disponible sur :

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=42CDFD5DDE32B8D27F775254D6D6D79B.tpdjo16v_3?cidTexte=JORFTEXT000000215460&categorieLien=id

« Loi n°2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé » [en ligne], *JORF*, 5/03/2002, p. 4118.

Disponible sur :

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=F82E5E068BE7CAC5F33061CF47DBA01D.tpdila12v_2?cidTexte=JORFTEXT000000227015&categorieLien=id

« Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » [en ligne], *JORF*, n° 36, 12 février 2005, p. 2353.

Disponible sur :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000809647&dateTexte=&categorieLien=id>

« Aspects essentiels de la loi du 11 février 2005, dite loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », *Reliance*, n° 22, 4/2006, pp. 81-85

Disponible sur : www.cairn.info/revue-reliance-2006-4-page-81.htm

Vers une reconnaissance des droits individuels (acteurs et dispositifs)

BENOIT Hervé, « Pluralité des acteurs et pratiques inclusives : les paradoxes de la collaboration », *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, n° 57, 1/2012, pp. 65-78.

Disponible sur : www.cairn.info/revue-la-nouvelle-revue-de-l-adaptation-et-de-la-scolarisation-2012-1-page-65.htm

Après avoir rappelé que la nouvelle donne de la loi de 2005 rend inéluctable le choc de deux cultures en ce qu'elle modifie la grammaire professionnelle des acteurs, cet article décrit leur nouveau cadre d'intervention comme un continuum d'action éducative structuré autour du repère commun de la scolarisation et délivré des frontières entre les territoires institutionnels. Il examine ensuite, en s'appuyant sur l'analyse de situations de handicap, la nouvelle articulation des concepts de référence à travers trois oppositions structurantes : différence et singularité, déficience et fonctionnement, trouble et besoins.

BLOCH Marie-Aline, HÉNAUT Léonie, *Coordination et parcours : la dynamique du monde sanitaire, social et médico-social*, Paris : Dunod, 2014, 315 p.

Cote IRTS : 360 BLO

L'accroissement du nombre de personnes âgées, handicapées ou atteintes de maladies chroniques, rend nécessaires le développement et la diversification des soins et des services, mais demande aussi une meilleure coordination des interventions. Pour lutter contre les différents cloisonnements du système de santé et d'aide, les pouvoirs publics, les professionnels et les associations de familles et d'usagers sont engagés dans un processus permanent d'innovation et de coopération à l'origine de la dynamique de l'ensemble du monde sanitaire, social et médico-social. Cet ouvrage retrace l'histoire de la structuration de la coordination en France dans plusieurs domaines d'intervention (gérontologie, santé mentale, handicap, cancer, maladies rares, accident cérébral), ainsi que l'apparition récente de la notion de parcours dans l'espace public. Il propose une analyse critique des politiques conduites en matière de coordination, et tente d'expliquer la persistance des dysfonctionnements observés. À partir d'enquêtes réalisées sur plusieurs territoires, les facteurs de succès pour la mise en place de dispositifs de coordination pérennes sont ensuite mis en évidence. L'innovation se révèle être le produit des interactions entre initiatives locales et directives nationales. Enfin, l'ouvrage propose une typologie des nouveaux professionnels de la coordination (gestionnaires de cas, pilotes, référents, médecins coordonnateurs, chargés de mission...) et souligne notamment le rôle clé joué par les cadres intermédiaires des organisations sanitaires, sociales et médico-sociales.

CORBET Eliane, « L'évolution des pratiques », *SÉSAME*, n° 187, 2013, pp. 3-5.

Cote IRTS : DOS 14

Il s'agit d'un long parcours, d'une trajectoire selon le terme de Charles Aussilloux, qui va de la séparation des publics et de l'exclusion d'une population (le terme de ségrégation pourrait aussi marquer la force de ce mouvement de séparation) à ce que nous appelons maintenant l'inclusion. Ce processus est accompagné de plusieurs mutations s'alimentant les unes les autres, celle des représentations sociales, celle des structures et celle progressive des pratiques

GARDIEN Ève, *Des innovations sociales par et pour les personnes en situation de handicap*, Toulouse : Érès, 2012, 264 p.

Cote IRTS : 360 GAR

Les réseaux militants, créés et portés par des personnes en situation de handicap pour des personnes en situation de handicap, sont très mal connus du grand public, comme des professionnels du sanitaire et du social en France. Pour la plupart, issus d'horizons internationaux, ils ont développé des expériences originales qui questionnent le projet inclusif de notre société et apportent des éléments constructifs au débat citoyen sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap, bien au-delà de nos usuels horizons de pensée. Qu'elles proviennent du Bangladesh, du Canada, des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de la Hongrie, de la Suède ou bien de la France, les innovations sociales présentées ici portent en elles de nouvelles conceptions de la santé, du handicap ou de la maladie, soutiennent d'autres visions de l'autonomie ou de l'autodétermination, donnent à voir des pratiques et usages alternatifs, et, enfin, montrent des chemins permettant le développement de potentiels souvent insoupçonnés.

JACOB Pascal, JOUSSERANDOT Adrien, collab., *Synthèse du rapport sur l'accès aux soins et à la santé des personnes handicapées*, Paris : Ministère des affaires sociales et de la santé, 2013, 6 p.

Disponible sur : http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/06_06_13_synthese_Rapport_Jacob.pdf

La loi de février 2005 a introduit une approche du handicap radicalement nouvelle dans notre société. Cette approche n'a pas encore développé toutes ses conséquences. Parallèlement, nous avons constaté qu'un problème reste à régler : c'est celui de l'accès aux soins. Au-delà des obstacles géographiques, d'un rationnement par la file d'attente et des renoncements aux soins pour des raisons financières, on constate aujourd'hui, d'une manière générale, que les professionnels de santé n'ont pas été préparés à accueillir et à prendre en charge les personnes handicapées dans leurs spécificités.

LE HOUEROU Annie, « 3. Construire une nouvelle offre « Aménagement-accompagnement » pour favoriser l'emploi en milieu ordinaire de travail », pp. 35-50, in : *Dynamiser l'emploi des personnes handicapées en milieu ordinaire : aménager les postes et accompagner les personnes*, Paris : Assemblée Nationale, 2014, 89 p.

Disponible sur : http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/ALH_RAPPORT_DEFINITIF_3-11-14-1.pdf

Ce chapitre présente les 14 recommandations de la mission chargée par le Premier ministre « d'évaluer la pertinence de la mise en place d'un service d'accompagnement professionnel de long terme, proposant des prestations mobilisables à tout moment du parcours de la personne, en emploi ou non, par elle-même ou par l'employeur ».

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE, BANQUE MONDIALE, *Rapport mondial sur le handicap – Résumé*, Genève : OMS, 2011, 27 p.

Disponible sur : http://www.who.int/disabilities/world_report/2011/report/fr/

Le premier rapport mondial sur le handicap jamais publié passe en revue les données sur la situation des personnes handicapées de par le monde. Après des chapitres consacrés aux connaissances sur le handicap et à la mesure de celui-ci, le rapport traite, dans des chapitres spécifiques, de la santé, de la réhabilitation, de l'assistance et du soutien, des environnements favorables, de l'éducation et de l'emploi. Chacun de ces chapitres contient une discussion sur les obstacles rencontrés et des études de cas montrant comment certains pays ont réussi à contourner ces obstacles par la promotion de bonnes pratiques. Dans son dernier chapitre, le rapport propose neuf recommandations concrètes en matière de politique et de pratique qui, si elles étaient mises en place, pourraient réellement améliorer la vie des personnes handicapées.

PIVETEAU Denis, « Zéro sans solution » : *le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture, pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches – Tome III : Extraits*, Paris : Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, 2014, 17 p.

Disponible sur : http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Extraits-resume_du_rapport_Zero_sans_solution_.pdf

Cette synthèse reprend les 10 recommandations majeures du rapport ainsi que les préconisations concernant les différents acteurs de la prise en charge des personnes handicapées.

PLAISANCE Eric, BELMONT Brigitte, VÉRILLON Alette, SCHNEIDER Cornelia, « Intégration ou inclusion ? Éléments pour contribuer au débat » [en ligne], *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, n° 37, 2007, pp. 159-164.

Disponible sur : http://www.ecolepourtous.education.fr/fileadmin/pdf/INSHEA_Plaisance.pdf

Les auteurs de l'article croisent les points de vue sur les concepts clés que sont l'intégration, l'inclusion et la scolarisation.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE (France), *Conférence nationale du handicap - Relevé des conclusions*, Paris : Présidence de la République, 11 décembre 2014, 5 p.

Disponible sur : <http://www.elysee.fr/assets/Confrence-nationale-du-Handicap/11.12-CNH-Relev-des-conclusions.pdf>

A l'occasion de la Conférence nationale du handicap du 11 décembre 2014, présidée par le Chef de l'Etat, trois objectifs principaux ont été fixés : construire une société plus ouverte aux personnes en situation de handicap ; concevoir des réponses et des prises en charge adaptées à la situation de chacun ; simplifier leur vie quotidienne. Chacun de ces objectifs correspond à des engagements précis des pouvoirs publics, de court terme et sur la durée, rappelés dans le présent relevé de conclusions.

Regards croisés : 10 ans après la promulgation de la loi sur l'égalité des droits et des chances... quel est l'état de l'opinion ?, Paris : Ifop, février 2015, 29 p.

Disponible sur : http://www.ifop.com/?option=com_publication&type=poll&id=2933

Dix ans après la promulgation de la loi pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, le constat autour de sa mise en place est en demi-teinte : si l'ensemble des acteurs concernés s'accorde autour de l'importance à accorder à l'intégration des personnes handicapées dans la société, il n'en demeure pas moins que tant dans les mentalités que dans les initiatives concrètes, les objectifs du législateur de 2005 ne sont pas encore tous accomplis. Des écarts de perception très forts se déclinent tout au long de l'enquête selon que l'interviewé est en situation de handicap ou non, ou bien encore s'il est interrogé en tant qu'élus, soulignant la pertinence du choix du Comité d'entente de questionner ces publics indépendamment. In fine, les sentiments qui s'illustrent dans cette enquête sont de trois ordres, celui du vécu (personnes handicapées), celui du jugement (grand public) et celui de l'action (élus).

Les nouvelles technologies et le handicap

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE, *Handicap extrême et nouvelles technologies : de l'évaluation à l'accompagnement. Actes du colloque jeudi 3 avril 2014* [en ligne], Paris : CRAMIF, 2014, 64 p.

Disponible sur : <http://www.cramif.fr/pdf/handicap/actes-colloque-handicap-extreme-et-nouvelles-technologies-de-evaluation-a-accompagnement-3-avril-2014.pdf>

Les interventions de ce colloque s'articulent en quatre parties : Handicap extrême : l'indispensable coordination des acteurs de l'évaluation ; L'importance de l'accompagnement et du partenariat professionnels-associations ; Les solutions techniques d'aujourd'hui ; Recherche et innovations.

CHAUDIEU Emmanuelle, « Handicap / Dépendance. Technologies de l'autonomie : une voie émergente », *TSA*, n° 14, 08/2010, pp. 15-22.

Cote : TSA 014

Les nouvelles technologies de l'autonomie sont désormais plébiscitées par les pouvoirs publics : en témoigne leur inscription dans les axes de travail de la mission « Vivre chez soi », lancée par Nora Berra. Encore émergentes, ces solutions pourraient constituer un appui intéressant dans le champ du handicap et du grand âge.

LACIRE Marie, LAURENT-SIMONNET Françoise, *Technologies d'assistance et handicap : c'est aussi une question d'éthique*, Claye-Souilly : Centre de la Gabrielle, 2014, 48 p.

Disponible sur : http://www.centredelagabrielle.fr/IMG/pdf/VersionPDFTechnologies_d_assistance_handicap.pdf

Dans le cadre du projet européen Impact in Europe, centré sur les technologies d'assistance (internet, équipements informatique et électronique) pour les personnes en situation de handicap, tous les partenaires se sont mis d'accord sur une chose primordiale : la nécessité d'un cadre éthique qui donne à l'utilisateur le rôle déterminant qu'il doit avoir lors de la mise en place et de l'utilisation de ces technologies, ainsi que la nécessité d'outils d'évaluation.

PENNEC Simone, LE BORGNE-UGUEN Françoise, *Technologies urbaines, vieillissement et handicaps*, Rennes : ENSP, 2005, 219 p.

Cote : 301 PEN

Partir des usages pour interroger la conception des objets et des aménagements urbains : telle est l'approche commune à tous les collaborateurs de cet ouvrage. Au domicile comme dans l'espace public, il s'agit d'interroger les extensions et les glissements d'usage des objets ordinaires et leur capacité à compenser les limites de mobilité des individus. Entre fascination pour le progrès technique et déceptions de certains usagers, plusieurs processus présentés permettent de comprendre comment certaines réalisations, qui visent l'accessibilité pour tous ou l'adaptabilité à certaines formes de handicaps, se diffusent tandis que d'autres restent peu présentes et peu usitées. Ces résultats fondent une posture scientifique, ils esquissent aussi une forme de plaidoyer. Lorsque les promoteurs des politiques de l'habitat et de la ville prennent en compte les usages des personnes, simultanément et non postérieurement à la conception des techniques, la continuité des liens entre conception et usages se fait plus forte. Cette leçon vaut pour les aménagements du domicile comme pour les objets de communication (audiovisuel, télécommunications) et les transports en commun (bus, métro), successivement examinés dans l'ouvrage.

POLETTI B, *Rapport sur les apports de la science et de la technologie à la compensation du handicap*, Paris : Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, 2008, 241 p.

Disponible sur : <http://www.assemblee-nationale.fr/13/pdf/rap-off/i1010.pdf>

Ce rapport dresse, dans une première partie, un inventaire des perspectives offertes par les progrès scientifiques pour améliorer l'efficacité des aides techniques destinées à compenser les conséquences du handicap. Puis, il expose les obstacles qui entravent la diffusion de ces aides et les moyens d'améliorer une situation qui n'est pas satisfaisante. Il souligne enfin la nécessité de renforcer le volet scientifique et technologique des politiques publiques mises en oeuvre en faveur des personnes handicapées et de favoriser un plus large accès à l'innovation.

POULAIN A, PIOVAN R, DE VARAX A, LETELLIER M., *Étude prospective sur les technologies pour la santé et pour l'autonomie*, Paris : Alcimed, 2007, 190 p.

Disponible sur : http://www.agence-nationale-recherche.fr/fileadmin/user_upload/documents/uploaded/2007/Rapport_final_ALCIMED_ANR_CNSA_VF2.pdf

Cette étude identifie pour les secteurs de la santé et de l'autonomie les groupes de technologies porteuses en termes industriels à horizon 5 à 10 ans. Elle analyse la capacité d'innovation de la France pour ces technologies et identifie pour les technologies pour l'autonomie, les facteurs clé de succès dans des pays modèles en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.

Les modes de communication et le handicap

BAS Olivier, *Comment mieux communiquer avec les personnes polyhandicapées ?*, Paris : APF Formation, 2006, 52 p.
Cote IRTS : DOS 6

Disponible sur : <http://formation.apf.asso.fr/wp-content/uploads/2014/06/Etudesrecherches-131.pdf>

Ce document rapporte les résultats d'une recherche-action menée par un groupe pluridisciplinaire. Il s'articule en 3 chapitres : La communication, partager les mêmes références ; Les conditions de réussite pour mieux communiquer avec les personnes polyhandicapées ; Mieux communiquer avec les personnes polyhandicapées, une démarche structurée et instrumentée.

BATAILLE Annick, *Pour les enfants polyhandicapés : une pédagogie innovante*, Toulouse : Erès, 2011, 411 p.

Cote IRTS : 370 BAT

Malgré les nombreuses souffrances que les enfants polyhandicapés endurent, ils restent des enfants, deviennent des adolescents puis des adultes avec des besoins, des désirs, des émotions, l'envie de vivre, de découvrir de nouvelles sensations, d'apprendre, de communiquer. À partir de sa formation spécifique, de sa connaissance du développement du jeune enfant, de son inventivité, de sa rigueur pédagogique, l'auteur a élaboré une pédagogie adaptée qui, en reconnaissant les compétences des enfants, offre la possibilité de s'épanouir. Dans une écriture simple et documentée, agrémentée de nombreux témoignages de familles, de professionnels et d'anecdotes d'enfants, Annick Bataille montre tous les aspects éducatifs de la vie quotidienne des enfants, ainsi que de nombreuses activités à leur proposer dans un programme personnalisé. Celles-ci ne sont pas simplement occupationnelles, elles favorisent le bien-être de l'enfant et permettent à certains de faire des progrès. Parents et professionnels trouveront dans ce témoignage des idées concrètes pour stimuler leur imagination afin de mieux écouter, mieux comprendre et mieux accompagner les enfants.

CATAIX-NEGRE Elisabeth, *Communiquer autrement. Accompagner les personnes avec des troubles de la parole ou du langage : les communications alternatives*, Bruxelles : De Boeck-Solal, 2013, 280 p.

Cote IRTS : 360 CAT

De nombreuses pathologies entraînent des troubles de la parole et/ou du langage, et entravent la communication : autismes, déficience intellectuelle, infirmité motrice cérébrale ou polyhandicap, aphasies et dysphasies, lésions cérébrales (traumatismes crâniens, Locked-In-Syndrome, etc.) maladies diverses dont la SLA. L'auteure propose ici des solutions concrètes pour redonner autonomie, fierté, présence et identité aux personnes concernées, en mettant à leur disposition d'autres moyens pour communiquer au quotidien : systèmes imagés, pictographiques ou symboliques, gestes et signes, aide à l'épellation. Il existe toute une combinatoire possible entre les multiples ressources existantes, outils non technologiques, préalables ou complémentaires aux outils technologiques, regroupés sous le terme de "communications alternatives".

« Ceux qui ne parlent pas : les personnes avec déficiences multiples et fortes limitations de communication », *Vie sociale*, n° 3/2013, 01/2014, pp. 11-172

Cote IRTS : VS 3/2013

Accès gratuit aux résumés et payant aux articles sur : <http://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2013-3.htm>

À l'heure où la société et sa législation sociale mettent en avant « la parole des usagers », qu'en est-il de « ceux qui ne parlent pas », qui n'ont accès ni à la parole, ni à la communication, voire qui sont fortement limités dans leurs capacités de perception du monde ? Personnes polyhandicapées, sourdes/aveugles, avec traumatismes crâniens graves, avec autisme sévère, en phase avancée de la maladie d'Alzheimer, etc. Si les situations de handicap font partie de la condition humaine, ceux qui ne parlent pas sont-ils toujours considérés comme des êtres humains, avec les mêmes droits que les autres citoyens ? Les recherches en termes de communication adaptée sont éparses, peu organisées d'un point de vue interdisciplinaire et font souvent l'objet, dans l'action sociale et médico-sociale, de « bricolages » certes inventifs et honorables mais peu reconnus et valorisés, parfois sans lien avec les recherches académiques. Pourtant, ce champ de connaissances serait profitable, au-delà de ceux qui ne parlent pas, à tous les membres d'une société qui se posent la question d'une éthique de la discussion.

TURCOTTE Nathalie, *En attendant la confirmation d'un diagnostic de trouble du spectre de l'autisme pour leur enfant : document s'adressant aux parents*, Montréal : Université de Montréal, 2013, 37 p.

Cote IRTS : DOS 125

Disponible sur :

http://www.portailenfance.ca/wp/wp-content/uploads/2013/07/Turcotte_Nathalie_Livrable_2013_version-finale.pdf

Conçu par une étudiante en ergothérapie, mère d'un enfant autiste, ce document regroupe des informations et des stratégies pour mieux outiller les parents en attente du diagnostic du trouble du spectre de l'autisme pour leur enfant : mieux comprendre les comportements, stratégies d'amélioration des comportements, sites internet de référence.

TURSI Pauline, *La communication en MAS et en FAM : recueil d'outils, de supports et de moyens de communication alternative et augmentée*, Lille : CREA Nord - Pas-de-Calais, 2014, 49 p.

Cote IRTS : DOS 9

Disponible sur :

<http://www.creainpdc.fr/content/la-communication-en-mas-et-en-fam-recueil-doutils-de-supports-et-de-moyens-de-communication>

Comment communiquer avec des personnes atteintes dans leurs capacités motrices, sensorielles, perceptuelles, cognitives, et/ou linguistiques ? Confrontés à cette difficulté, des établissements du groupement des MAS et des FAM de la région Nord - Pas-de-Calais ont sollicité le CREA en vue de recenser des outils, des supports existant pour faciliter la communication. Ce document est le fruit de ces recherches, il présente des démarches, des outils développés ou utilisés par des établissements ou services qui accueillent des personnes en situation de handicap complexe. (D'après l'introduction)

« Voies/voix alternatives », *Vivre ensemble*, n° 118, 01/2014, pp. 6-11.

Cote IRTS : VIV 118

Importée des pays anglo-saxons, la communication alternative et améliorée peut donner accès au langage aux sans-voix par des voies de traverse. Mais un code de communication alternatif, cela ne s'invente pas. Exigeants, laborieux, ces chemins se heurtent encore à des résistances. Et les nouvelles technologies peuvent être facilitatrices.

Centre de Ressources Documentaires

IRTS de Franche-Comté

1, rue Alfred de Vigny CS 52107 25051 BESANÇON Cedex

Tél : 01 81 41 61 41

Courriel : crd@irts-fc.fr

Catalogue en ligne : <http://www.irts-fc.fr:8080/>

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi : 9h – 17h

Jeudi : 13h30 – 17h

Vendredi : 9h – 16h30

Le CRD est ouvert à tout public.

L'accès est gratuit pour les étudiants, stagiaires et personnels de l'IRTS,
payant pour les personnes extérieures (23 €)